



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 25706

Texte de la question

M. Laurent Marcangeli alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur la circulaire de rentrée annoncée par le Gouvernement. En dehors de toute argumentation partisane et subjective, la circulaire de rentrée prévoit une diminution des aides publiques aux internats d'excellence, ainsi que la fin des établissements de réinsertion scolaire. L'ensemble des instituts éducatifs français, l'ensemble de la classe politique et les résultats obtenus ont largement salué les succès des internats d'excellence mis en place par le précédent gouvernement, tout comme les établissements de réinsertion scolaire. Une étude conduite par l'Institut français d'éducation fait état d'un bilan « largement positif », même si tous les élèves n'en profitent pas dans une même mesure. Il lui demande donc pourquoi le Gouvernement souhaite prendre ces mesures et il désire connaître ce que le Gouvernement compte mettre en place pour la valorisation de l'excellence des élèves issus de quartiers sensibles et pour prendre en charge les élèves les plus perturbateurs.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Marcangeli](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25706

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4664

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)